

**AVIS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

**MERCREDI 12 avril 2017 à 20 heures**

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2017

- POINT N° 1 – Démission et installation de conseillers municipaux. (Rapporteur : M. le Maire)
  - POINT N° 2 - Compte de gestion 2016 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 3 - Compte administratif 2016 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 4 - Affectation du résultat de l'exercice 2016 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 5 - Budget primitif 2017 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 6 - Compte de gestion 2016 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 7 - Compte administratif 2016 du budget principal communal. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 8 - Affectation du résultat 2016 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 9 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2017. (Rapporteur: M. le maire)
  - POINT N° 10 - Budget primitif 2017 de la commune. (Rapporteur: M. WEIZMAN)
  - POINT N° 11 - Examen et vote de demandes de subventions pour les PEP (rapporteur : M. GOERGEN)
  - POINT N° 12 – Constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
  - POINT N° 13 - Ajustement de la provision pour financer le CET. (Rapporteur: Mme TOUSCH)
  - POINT N°14 – Révision du tableau des effectifs du personnel municipal longevillois. (Rapporteur : Mme LUTT).
  - POINT N°15 – Revalorisation de l'indice brut terminal de la fonction publique (Rapporteur : Mme LUTT).
  - POINT N° 16 - Signature d'une convention avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (année 2017) (Rapporteur: M. le maire)
- Informations et communications diverses.



(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")